

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1852 \(1er juin-13 novembre\) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyse](#)[Item](#)[N°6 Paris, Dimanche 6 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

## N°6 Paris, Dimanche 6 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

**Auteurs : Guizot, François (1787-1874)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les mots clés

[Académies](#), [Assemblée nationale](#), [Bonaparte](#), [Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Femme \(finance\)](#), [Femme \(mariage\)](#), [Femme \(politique\)](#), [Femme \(portrait\)](#), [Femme \(statut social\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

### Présentation

Date 1852-06-06

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

Langue Français

Cote 3196, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

N°6 Paris, Dimanche, 6 Juin 1852

Beaucoup de monde hier aux obsèques du marquis de Mornay, des légitimistes, des

Orléanistes, des tiers parti des républicains, le Duc de Castres, le Duc de Montmorency, tous les La Rochefoucaud, le maréchal Vaillant, le maréchal Reille, Montebello, Duchâtel & &, au moment où le service allait recommencer, quatre soeurs de la Charité ont traversé l'Église, l'une d'elles était Mlle de Mornay ; elle est allée rejoindre sa mère dans une petite tribune d'en haut ; ses trois compagnes se sont placées près du chœur.

Un de mes voisins s'est penché vers moi, et m'a dit " Elle a pris cet habit comme un jeune homme, par un coup de tête, s'engage dans un régiment. " Tout le monde dit que c'est une personne de beaucoup d'esprit et de distinction. Elle n'est pas folle ; mais elle porte très bien, simplement et dignement, la robe de sœur grise. Sa mère, la fille du Maréchal Soult qui n'a pas, je crois, beaucoup d'esprit est une femme de beaucoup de sens et de courage, passionnée et forte, sentant vivement et supportant tranquillement ses chagrins. Son mari, vivant et mourant, lui en a donné beaucoup. Et par dessus les chagrins, des affaires assez dérangées. Elle les arrangera avec sa part dans la fortune de son père. Le Maréchal laisse environ cinq millions, y compris la galerie qui vient d'être vendue. Le majorat attribué à son fils absorbe à peu près un million. Restent quatre millions à partager. Ce n'est pas énorme.

Mon petit discours a réussi. Il y a trois ou quatre paroles que j'ai été bien aise d'avoir cette occasion de dire.

Personne ne disait là rien de nouveau. On parlait de l'article du Constitutionnel sur la Belgique. Vraiment officiel. Vous avez très bien parlé à Van Praet. Il s'est établi en Europe. quant au droit d'asile politique, des idées, très fausses, pleines de péril et qui finiront par coûter cher aux réfugiés eux-mêmes. Cela date de l'émigration Française, à laquelle les gouvernements Européens portaient un intérêt très naturel et auquel ils se sont abandonnés, sans penser aux conséquences. Tous les autres réfugiés ont profité de ce précédent. Il faudra bien que le bon sens rentre là comme ailleurs. On ne sauvera le droit d'asile politique, qu'il faut sauver, qu'en l'obligeant à ne plus être un droit de guerre, avec inviolabilité.

Il paraît décidé que le Président ira en Afrique. Ses entours le disent. J'en discute toujours. Il faudrait qu'il laissât un régent, serait-ce le roi Jérôme ? J'efface une redite.

On ne croit pas que la session du Corps législatif soit prolongée. Chasseloup fera, dit-on. Vendredi prochain le rapport du budget des dépenses. Ce rapport fera du bruit, le bruit qui se peut faire aujourd'hui. Pas beaucoup mais encore trop. C'est le principal défaut de la situation du gouvernement actuel que le moindre bruit est trop gros pour lui. Il l'a pris trop haut, en fait de silence. Je suis convaincu qu'il pourrait faire beaucoup plus de pouvoir qu'il n'en fait, de pouvoir vraiment réparateur et efficace, en permettant un peu plus d'opposition. La mesure, la mesure, c'est le grand secret de l'art de gouverner. On annonce pour samedi prochain, ou pour le lundi suivant, la délibération du Conseil d'Etat sur l'affaire des biens d'Orléans. Toujours même incertitude.

Adieu, Princesse. Je vous ai vidé mon sac.

Je vais dîner aujourd'hui à la campagne, un dîner d'académie des sciences. Je crois que je partirai samedi 12 pour le Val Richer. Je voudrais bien avoir de vos nouvelles ce matin. Je ne l'espère pas beaucoup. Adieu, adieu.

## Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), N°6 Paris, Dimanche 6 juin 1852, François Guizot à Dorothee de Lieven, 1852-06-06.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3849>

## Informations éditoriales

Date précise de la lettreDimanche 6 juin 1852

DestinataireBenckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destinationSchlangenbad

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

---